

## Appel à manifestation d'intérêt Asmae et du F3E :

### **Appui à l'harmonisation et au développement d'outils de suivi-évaluation pour la mesure des résultats et des effets de l'action d'Asmae sur le pouvoir d'agir des jeunes**

*Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cet appui.*

#### **1- L'action et les acteur-trice-s impliqué-e-s**

**Asmae-Association Sœur Emmanuelle** est une ONG internationale française créée en 1980 par Sœur Emmanuelle. Ses principales missions sont :

- Favoriser le développement de l'enfant, par une approche globale, en agissant sur l'accompagnement des familles et en tenant compte de l'environnement
- Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux, et maximiser leur impact social
- Défendre la cause des enfants par la sensibilisation et la prise de parole
- Expérimenter, essaimer, diffuser

A l'**international**, Asmae intervient **dans six pays** (le Burkina Faso, l'Égypte, l'Inde, le Liban, Madagascar et les Philippines), dans les domaines de l'**éducation** et de la **protection de l'enfance**. Plus particulièrement, Asmae développe des projets en partenariat avec des organisations locales autour de **cinq thématiques d'intervention** :

- 1/ Protection et éducation de la petite enfance
- 2/ Prévention de la déscolarisation et de l'échec scolaire
- 3/ Accompagnement de l'adolescence
- 4/ Prévention et prise en charge des enfants en danger
- 5/ Soutien aux enfants en situation de handicap

Le travail **d'accompagnement des acteur-riche-s locaux**-les fait partie intégrante du mode opératoire d'Asmae à l'international.

La **stratégie 2022 – 2025** d'Asmae se déclinent en 4 axes énoncés comme suit :

- Renforcer la qualité et l'impact de l'action d'Asmae
- Développer l'action d'Asmae afin de répondre à des besoins croissants et à leur évolution
- Développer la capacité d'influence d'Asmae
- Consolider l'efficacité de l'action d'Asmae

Asmae met progressivement en place une **culture de l'évaluation** en son sein. Cette dynamique a été impulsée depuis l'adoption du projet associatif en 2014 qui a engendré un changement de modèle économique avec entre autres le recours à des financements institutionnels sur un « mode projet », impliquant un mode de fonctionnement différent. Les objectifs et changements attendus sont désormais directement liés aux actions des projets qui découlent d'un cadre logique auquel des indicateurs sont associés. L'utilisation de fonds publics a introduit une plus forte **redevabilité vis-à-vis des bailleurs**. **Cette volonté de renforcer le suivi et l'évaluation des actions à l'international s'est illustrée par la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation global en 2020** qui concerne en particulier les actions internationales de terrain et le recrutement progressif de chargés de suivi-évaluation et des apprentissages sur les terrains. Aujourd'hui plusieurs mécanismes existent pour favoriser la démarche d'évaluation et d'apprentissage au sein de l'organisation et de l'appréhender comme un **processus continu** :

- Gestion de projet et suivi des indicateurs, à travers notamment l'outil PMT (Project Management Tool)
- Dispositif de suivi-évaluation (ou DSE global)<sup>1</sup>
- Pratique de l'évaluation : évaluations finales des projets externalisées, certaines évaluations intermédiaires réalisées en interne
- Apprentissages issus de l'expérience : capitalisation, plateforme en ligne *Productions et Partages Issus de l'Expérience* (PPIE) créée en 2016

L'étude viendra notamment renforcer le suivi-évaluation de la **Convention Programme Cap Jeunesse** qui est un programme multi-pays cofinancé par l'AFD, débuté en janvier 2021 pour une durée initiale de 3 ans, avec un potentiel renouvellement pour 2 phases supplémentaires, soit 9 années au total.

<sup>1</sup> Le système de suivi-évaluation global a été construit en 2020 avec une équipe de consultant-e-s. Sur le logiciel Excel, il est accessible via la plateforme SharePoint partagée avec les collègues des pays. Il permet la saisie, la consolidation et l'analyse des données remontées ainsi que leur visualisation. Il donne par ailleurs une vision d'ensemble par pays et à l'international des résultats atteints sur la base d'un ensemble d'indicateurs qui ont été défini de manière participative avec les collègues terrain. Les indicateurs de ce dispositif se recoupent avec les indicateurs des projets – néanmoins comme le dispositif est un outil de consolidation des données, les indicateurs du dispositif sont plus larges. Ainsi les données collectées dans le cadre des projets viennent nourrir des indicateurs plus généraux du dispositif global de suivi-évaluation.

Il a pour **objectif principal** de promouvoir les droits des jeunes filles et garçons à l'éducation, la formation, à la protection et à la participation en renforçant leurs capacités à devenir des acteurs et actrices de changements dans leur société. Asmae intervient à travers ce programme dans cinq pays : l'Egypte, le Burkina Faso, le Liban, les Philippines et Madagascar. La Convention Programme s'articule autour de quatre **objectifs spécifiques** visant à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes : (OS1) Améliorer l'insertion et l'accompagnement scolaire et professionnel des jeunes filles et jeunes garçons ; (OS2) Appuyer les jeunes filles et les jeunes garçons dans la réalisation de leur droit à la protection par le renforcement des cadres institutionnels et des mécanismes participatifs ; (OS3) : Renforcer l'autonomisation des jeunes filles et jeunes garçons et des partenaires de l'action ; (OS4) : Capitaliser et formaliser le positionnement d'Asmae autour de la thématique jeunesse. La Convention Programme Cap Jeunesse a un budget de 2'166'667 € sur 3 ans dont 60% co-financé par l'AFD dans le cadre du dispositif DPA/OSC. L'intervention d'Asmae repose sur la mise en place de partenariats techniques et financiers avec des organisations de la société civile nationales.

## 2- L'appui souhaité pour la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation

### Objectifs du dispositif de suivi-évaluation

L'**harmonisation des outils de collecte des données et de mesure des indicateurs est une étape primordiale** à mettre en œuvre dans le cadre de **cette première phase de programme Cap Jeunesse**, afin de pouvoir **pleinement mesurer les effets de l'action** à l'issue des 9 années potentielles de mise en œuvre. La **structuration du suivi-évaluation**, à travers les indicateurs clés du Programme Cap jeunesse est également un enjeu de premier plan afin de préparer l'évaluation finale du programme multi-pays et la mesure de son impact sur le long terme. Il s'agit donc de **renforcer les mécanismes et la qualité du suivi des actions et de préparer le processus d'évaluation** qui intervient à la fin de la mise en œuvre. Pour cela un des objectifs de l'appui sera de **développer le système de suivi-évaluation propre à Cap Jeunesse** pour permettre une analyse fine des effets du programme sur le pouvoir d'agir des jeunes en s'appuyant sur des éléments collectés et analysés dans le cadre des activités de suivi-évaluation tout au long du programme.

### Objets de suivi-évaluation

L'appui portera dans un premier temps sur le **renforcement du système de suivi-évaluation du programme Cap Jeunesse** basé sur son cadre logique avec la conception d'outils. Dans un deuxième temps, dans le cadre de la préparation de la mesure d'impact du programme, de nouveaux indicateurs macros seront développés, ces indicateurs seront utiles pour de futurs projets touchant la jeunesse et seront **intégrés à ce titre au DSE global**. Le DSE global sera amené à évoluer à travers l'intégration de nouveaux indicateurs en lien avec le pouvoir d'agir des jeunes et bénéficiera de l'amélioration de la qualité des données collectées dans le cadre de Cap Jeunesse qui se répercutent dans le DSE global.

Par rapport à ces objets, Asmae se pose des questions d'amélioration (développées dans les TDR complets) en lien avec le **suivi-évaluation de Cap Jeunesse**, et en lien avec la **mise en cohérence des systèmes de suivi-évaluation**.

### Sur quels aspects du dispositif de suivi-évaluation devrait porter l'appui ?

L'appui vise à renforcer le système de suivi-évaluation d'Asmae et à poser les jalons des évaluations de fin de phases de la Convention Programme Cap Jeunesse, et notamment de son évaluation finale qui aura pour but d'apprécier l'impact du programme. Il s'articule autour de trois axes :

1. **Harmonisation des outils de collecte** : le présent appui a pour objectif premier de mieux définir et d'harmoniser la mesure des indicateurs de la Convention Programme en développant des outils utilisables par l'ensemble des équipes pays.
2. **Préparation de la mesure d'impact du programme Cap Jeunesse** : ce deuxième enjeu est davantage d'ordre stratégique, il permettra d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation finale à travers une anticipation de ses besoins. Les axes principaux sur lesquels un changement est attendu sont (la priorité est donnée aux deux premiers axes dans la cadre de cette étude) :
  - les changements de pratiques des professionnels induit par le travail de renforcement de capacités mené par les CT d'Asmae
  - le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes à travers le paquet d'activité visant le renforcement de leur capacité et de leur bien-être mais aussi leur capacité à devenir des acteurs de changement dans leur société
  - les aspects de plaidoyer et la capacité d'Asmae à influencer les décisions et les pratiques des débiteurs d'obligation devront également être mesurés
3. **Mise en cohérence des systèmes de suivi-évaluation** : le programme Cap Jeunesse a démarré après l'élaboration du DSE global, il y a donc une nécessité d'améliorer l'articulation entre les différents outils de suivi-évaluation mis en place. Etant donné que les besoins en termes de suivi-évaluation ont évolué avec le lancement de Cap Jeunesse, il serait intéressant d'intégrer dans le DSE global certains indicateurs de Cap Jeunesse sur le pouvoir d'agir des jeunes notamment un ou plusieurs indicateurs macro-s.

## Éléments de méthodologie et de calendrier

Étapes	Activités / livrables	Période
Démarrage et cadrage de l'appui	Réunion de cadrage au siège à Montreuil (préciser les objectifs, la méthodologie, les étapes de l'appui)	Septembre 2022
	Soumission de la note de cadrage	
Phase de diagnostic et d'analyse	Etat des lieux des outils existants ( <b>rapport</b> de diagnostic)	Octobre 2022
	Analyse de la coexistence des deux dispositifs de consolidation des données et formulation de recommandations visant leur mise en cohérence	
	Ateliers à distance : échanges avec les terrains sur leurs outils, identification des besoins ( <b>outils</b> support d'animation et <b>rapport</b> des productions de l'atelier)	
	Identification des outils à développer	
Phase d'adaptation et de conception	Définition de standards minimum sur les indicateurs identifiés	Novembre 2022
	Affiner le diagnostic (pratiques de collecte et mise en cohérence) et démarrer la co-construction des outils lors de la/des <b>missions de terrain</b> (au moins une, les consultant.e.s pourront en proposer plusieurs dans leurs offres)	Novembre - décembre 2022
	Ajustement et standardisation des outils de collecte et de mesure des indicateurs	Janvier - avril 2023
	Conception des outils à développer	
	Mise en cohérence des deux dispositifs, étoffer le DSE avec des indicateurs visant à mesurer le pouvoir d'agir des jeunes (issus du cadre logique de Cap Jeunesse).	
	Réunion d'étape au siège : présentation des outils développés et des ajustements réalisés sur le DSE	
Phase de transfert aux équipes	Sessions de prise en main par les équipes pays animées par le.a.s consultant.e.s à distance puis appui continu aux équipes jusqu'à la finalisation des livrables	Mai - juillet 2023
	Sessions de feedback/discussion sur les V1 conduites par le.a.s consultant.e.s et l'équipe siège à distance	
	Ajustement/amélioration des outils	
Phase de finalisation et de restitution	Organiser un atelier final à distance avec l'ensemble des équipes impliquées dans le processus de diagnostic-développement-transfert	Septembre 2023

La majorité de l'appui se fera à distance avec le siège et les équipes de terrain. Toutefois quelques réunions sont à prévoir au siège à Montreuil (cadrage, présentation des outils et restitution à minima) et au moins une mission de terrain sera nécessaire pour faciliter la co-conception (au moins une, les consultant.e.s pourront en proposer plusieurs dans leurs offres).

### Expertise externe recherchée (consultance)

Le.a consultant.e recherché.e ou l'équipe de consultant.e.s doit présenter une expertise en suivi-évaluation ainsi qu'une maîtrise technique des questions de protection de l'enfance et/ou éducation.

#### Compétences exigées :

- Expertise technique en protection de l'enfance et/ou éducation, formation-insertion professionnelle
- Maîtrise des dispositifs de suivi-évaluation et de la gestion des données programme (GDoP)
- Expérience en évaluation de projets et en mesure d'impact
- Capacité à définir des indicateurs permettant de mesurer les changements de pratiques, de comportement, de mentalité et de perception
- Expérience dans le secteur du développement et de la solidarité internationale
- Maîtrise du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral indispensable, la maîtrise de l'arabe est un atout

#### Compétences souhaitées :

- Connaissance des approches sensibles et transformatives au genre
- Expérience de partenariat, renforcement de capacités avec des OSC locales
- Bonne compréhension de l'Approche Basée sur les Droits de l'Enfant et des enjeux de participation des jeunes, capacité à intégrer le point de vue des jeunes dans les mécanismes d'évaluation de l'impact
- Capacité à adopter une méthodologie participative

**Budget consultance disponible pour l'appui :** 35.000 euros TTC. Ce budget comprend les honoraires du/de la/des consultant-es, ses/leurs per-diems pour au moins une mission internationale dans un pays d'intervention et ses/leurs déplacements pour les réunions au siège d'Asmae à Montreuil (proche Paris), ses/leurs frais de reprographie, de communication et administratifs éventuels, 5% d'imprévus éventuels.

Cet appel à manifestations d'intérêt est destiné à **identifier des consultant-e-s**. A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un **appel d'offres restreint** sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'appui. Compte-tenu des langues de travail d'Asmae, les réponses à l'appel d'offres restreint pourront être faites en **français ou en anglais**, avec un **résumé de l'offre de deux pages environ** dans l'autre langue. Les **livrables de l'appui** pourront être faits **en français ou en anglais**, dans la langue dans laquelle le/la consultant.e retenu.e sera le plus à l'aise à l'écrit. Asmae se chargera de la traduction des livrables dans l'autre langue.

A ce stade, **le CV du/de la consultant.e proposé.e pour être chef-fe de mission est demandé**. Si une équipe de consultant.e.s était proposée, **l'envoi du CV du/des consultant.e.s associé.e.s n'est pas exigé à ce stade** de l'appel à manifestations d'intérêt (il le sera pour les réponses à l'appel d'offres restreint), mais est toutefois **encouragé**. Le CV pourra être rédigé en anglais ou en français en fonction de la langue du/de la consultant.e principal.e.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique **avant le dimanche 22 mai 2022 à minuit (heure française)** à l'attention simultanée de :

Jeanne Airoidi, Référente Technique Education et Protection de l'Enfance, Asmae : [jairoidi@asmae.fr](mailto:jairoidi@asmae.fr)

Lilian Pioch, Coordinateur des études, F3E : [l.pioch@f3e.asso.fr](mailto:l.pioch@f3e.asso.fr)

En termes de **calendrier de la consultation**, a priori il est prévu que l'appel d'offres restreint soit lancé le 25 mai 2022, pour un retour des offres attendu le 24 juin 2022, avec une notification avant le 8 juillet 2022, une contractualisation (tripartite-Asmae / F3E / consultant-e chef-fe de mission sélectionné.e) en août 2022 et un démarrage de l'appui début septembre 2022.

*Il est demandé de joindre un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.*